BELLEFOND

TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE

Dans ou à proximité du lotissement
Près de Barges à Bellefond,
le chien doit être tenu en laisse.



À ce jour, nous avons été informés que des chiens, dont les maîtres sont avec eux, sont rentrés dans des maisons jusque dans une chambre et certains ont attaqué un chat plusieurs fois.



Merci de bien vouloir respecter le fait que les chiens doivent être tenus en laisse dans ou à proximité du lotissement.

Merci pour votre compréhension !